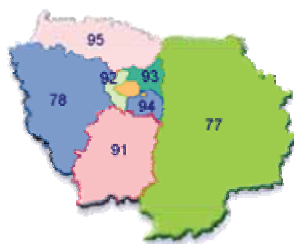


**Mission
Régionale
D'appui
Droit et Ville
Ile-de-France**

SEPTEMBRE 2008

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les contacts régionaux



Les contacts départementaux

LES CONTACTS REGIONAUX

A. PREVENTION

Préfecture de Région

> **Mission Egalité des Chances**

29 rue Barbet de Jouy
75 007 PARIS

Contact :

> **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité**

138 rue de Grenelle
75 007 PARIS

Contact : Mme Jocelyne Mongellaz

Déléguée Régionale

01 44 42 62 20

Jocelyne.mongellaz@ile-de-france-pref.gouv.fr

Site : www.avecegalite.com

Contact : Mme Nathalie NEBOUT

Conseillère technique

01 44 42 62 20 (Secrétariat)

01 44 42 62 26 (Ligne directe)

nathalie.nebout@ile-de-france-pref.gouv.fr

Conseil Régional

> **Unité société**

Mission Démocratie régionale

115, rue du Bac

75 007 Paris

Contact : M. Thierry SEILLIER

Chargé de mission "animation de la démocratie régionale »

01 53 85 78 64

thierry.seillier@iledefrance.fr

> **Unité développement**

35 Bld des Invalides

75 007 Paris

Contact : Mme Françoise BELET

Chargée de mission auprès du directeur général adjoint de l'unité développement

01 53 85 60 07

francoise.belet@iledefrance.fr

Direction régionale du travail et de l'emploi

68 rue de Mouzaia
75 019 PARIS

Contact : M. Hedi KOUATI

Chargé de mission discriminations
01 44 84 26 99
hedi.kouati@travail.gouv.fr

ACSE

Direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances – l'acsé

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

Contact : Mme Sylvie BOUVIER

Chargée de mission
01 44 68 43 02
sylvie.bouvier@lacse.fr

HALDE

11 rue Saint Georges
75 009 PARIS

Contact : M. Jean-Luc RAGEUL

Délégué Régional Ile de France
01 55 31 43 71
Jean-luc.rageul@halde.fr

LES CENTRES DE RESSOURCES

- Centre de ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison départementale de l'habitat
Boulevard de l'Ecoute S'il pleut
91 000 EVRY

Contact : Mme Evelyne BOUZZINE

Directrice
01 64 97 00 32
direction@crpve91.fr

- Profession banlieue

15 rue Catulienne
93 200 SAINT DENIS

Contact : Mme Bénédicte MADELIN

Directrice
01 48 09 26 36
profession.banlieue@wanadoo.fr

- Pôle ressources départemental Ville et développement social

8 place de France
95 200 SARCELLES

Contact : M. Jean Claude MAS

Directeur
01 34 04 12 12
poleressources.95@wanadoo.fr

PROJET ASSOCIATIF REGIONAL

«Discrimin'Actions, les centres sociaux franciliens s'engagent»

Coordination des Fédérations des Centres Sociaux d'Ile de France »

4 rue Jules Valles

91 390 MORSANG SUR ORGE

Contact : Mme Audrey CUYPERS

Chargée de mission régionale

01 60 16 74 65 Fax 01 69 25 26 58

cfidfaudrey.cuypers@wanadoo.fr

B. ACCES AU DROIT

Cours d'appel

Les actions en matière d'accès au droit sont menées et financées au niveau départemental.

Les Conseils départementaux de l'accès au droit sont donc les interlocuteurs privilégiés.

Des magistrats assurent cependant dans chaque cour d'appel la liaison avec la chancellerie et les juridictions sur le volet Accès au droit et Politique de la Ville

Cour d'appel de Paris

2/4 Boulevard du Palais

75 001 PARIS

Contacts : Mme Marie Dominique VERGEZ

01 44 32 66 53

marie-dominique.vergez@justice.fr

Mme Agnès DOUVRELEUR

01 44 32 96 97

Agnès.Douvreleur@justice.fr

Cour d'appel de Versailles

5 rue Carnot

78 000 VERSAILLES

Contacts : Mme Françoise PIERI-GAUTHIER

01 39 49 67 89

francoise.pieri-gauthier@justice.fr

M. Remi CROSSON du CORMIER

01 39 49 67 89

remi.crosson-du-cormier@justice.fr

Mission régionale d'appui Droit et Ville

129 rue de l'université

75 007 PARIS

Contact : M. Denis MOREAU

01 45 51 80 04

denis.moreau@justice.gouv.fr

Direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances – l'acsé (ACSE)

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

Contact : Mme Sylvie BOUVIER

Chargée de mission
01 44 68 43 02

sylvie.bouvier@lacse.fr

- **Espace Solidarité Habitat – Fondation Abbé Pierre**
Permanence de Lutte contre les discriminations dans le logement
78/80 rue de la Réunion
75 020 Paris
Permanences sur rendez-vous à destination de l'ensemble du public francilien:
Téléphoner du mardi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Tél : 01 44 64 04 40
Fax : 01 44 64 04 41
esh.fap@fondation-abbe-pierre.fr

- **Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. MRAP**
43 boulevard Magenta
75 010 Paris
Tél : 01 53 38 99 99
Courriel : direction@mrp.fr
Site : www.mrap.asso.fr

- **SOS Racisme**
51 avenue de Flandre
75 019 Paris
Tél : 01 40 35 36 55
Courriel : info@sos-racisme.org
Site : www.sos-racisme.org

- **Adresse du site de la Mission régionale d'appui droit et ville :**
www.ile-de-france.pref.gouv.fr (rubrique Mission Droit et Ville)

C. TRAITEMENT DES DOSSIERS

Compétence générale

HALDE

11 rue Saint Georges

75 009 PARIS

08 1000 5000

Contact@halde.fr

Suivi de l'action publique par les parquets

Cour d'appel de Paris

2/4 Bld du Palais

Mme Agnès DOUVRELEUR

01 44 32 96 97

Agnès.douvreleur@justice.fr

Cour d'appel de Versailles

5 rue Carnot

78 000 Versailles

Mme MyriamQUEMENER

myriam.quemener@justice.fr

01 39 49 64 81

Désormais dans chaque parquet, un magistrat référent est chargé d'animer un pôle antidiscriminations et de conduire la politique pénale en la matière.

LES CONTACTS DEPARTEMENTAUX

DEPARTEMENT DE PARIS

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté de Paris - COPEC**

Préfecture de Paris
50 avenue Daumesnil
75915 PARIS CEDEX 04

➤ Tél. : 01 49 28 41 47

Une circulaire interministérielle du 20 septembre 2004 a élargi le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Les CODAC ont désormais pour intitulé " Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté" (COPEC).

Les COPEC définissent des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

Les COPEC sont présidées par le Préfet de département et co-présidées par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie.

➤ **Contact : Mme Dominique AGULLO**

Tél. : 01 49 28 41 47

Courriel : dominique.agullo@paris.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile-de-france de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

➤ Tél. : 01 44 68 43 00

➤ Fax : 01 44 68 43 10

Site internet : <http://www.lacse.fr/dispatch.do>

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

➤ **Contact : Mr Abdellah BOUKELLAL - Chargé de mission territorial**

Tel: 01 44 68 43 26 Courriel : abdellah.boukellal@lacse.fr

- **Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Paris - Inspection du Travail - DDTEFP**

109 rue Montmartre
75084 PARIS CEDEX 02

➤ Tél. : 01 44 84 41 00

➤ Fax : 01 42 36 15 83

■ Ville et département de Paris - Observatoire de l'égalité femmes/hommes

Secrétariat général

4 rue Lobau – 75 004 Paris

L'objectif de l'Observatoire de l'égalité femmes/hommes est de permettre aux Parisiennes mais aussi aux Parisiens de mieux vivre leur ville au quotidien dans tous les domaines : accès aux droits, égalité professionnelle amis aussi famille, culture, transports etc. L'objectif vaut aussi pour les femmes et les hommes de l'administration parisienne pour lesquels l'égalité des chances doit être respectée.

Paris est une ville où les femmes représentent 53 % de la population parisienne et 50 % du personnel de l'administration parisienne, or les lieux d'inégalité sont toujours nombreux. Afin de réduire ces inégalités, l'Observatoire agit pour :

- *garantir et faire respecter les droits des parisiennes,*
- *soutenir et accompagner l'activité, l'emploi et l'égalité professionnelle pour les parisiennes et aussi pour les femmes de l'administration parisienne,*
- *faire reconnaître et valoriser la place des femmes dans tous les domaines,*
- *aider et accompagner les associations féminines et féministes du territoire.*

Contact : **Mme Christine GUILLEMAUT**

christine.guillemaut@paris.fr

Tél : 01 42 76 55 23

B. Accès au droit

▪ Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Paris - CDAD

4 boulevard du Palais
75001 PARIS

➤ Tél. : 01 44 32 65 26

➤ Fax : 01 44 32 97 87

Site internet : <http://www.cdad-paris.justice.fr>

Un guide de l'accès au droit pour le département de Paris, établi par le CDAD 75, est disponible. Pour l'obtenir, téléphonez au : 01 44 32 65 26.

Par ailleurs le CDAD a participé à un audit réalisé par l'ACSE sur l'existant et les besoins d'accès au droit dans les arrondissements du ressort de la M.J.D. du 10ème, 11ème, 12ème, 18ème, 19ème et 20ème.

Président du CDAD : M. Jacques DEGRANDI, Président du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Le site internet permet d'accéder à différents services par arrondissement et à des informations pratiques très variées (aide juridictionnelle, formulaires...).

➤ **Contact : Mme Dominique PENA**

Secrétaire Générale Courriel : Dominique.Pena@justice.fr

C. Traitement

- **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE**

- Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

- Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

- **Tribunal de Grande Instance de Paris - TGI**

2/4 boulevard du Palais

75001 PARIS

- Tél. : 01 44 32 51 51

- Fax : 01 44 32 78 56

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **M. François CORDIER** Procureur Adjoint

francois.cordier@justice.fr

01 44 32 61 03

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté de la Seine et Marne - COPEC**

Préfecture de la Seine et Marne - Direction de la Cohésion Sociale
Bureau de la politique de la ville et de la rénovation urbaine
12 rue des Saints Pères
77010 MELUN CEDEX

➤ Tél. : 01 64 71 76 79

➤ Fax : 01 64 71 76 95

Une circulaire interministérielle du 20 septembre 2004 a élargi le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Les CODAC ont désormais pour intitulé "Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté".

Les COPEC définissent des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion. Les COPEC sont présidées par le Préfet de département et co-présidées par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie.

➤ **Contact : Mme Graziella MEYLENDER**

Secrétariat COPEC 77

Courriel : graziella.meylender@seine-et-marne.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

➤ Tél. : 01 44 68 43 00

➤ Fax : 01 44 68 43 10

Site internet : <http://www.lacse.fr/dispatch.do>

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

➤ **Contact : M. Daniel DUCHEMIN (interim)**

01 44 68 43 14

Courriel : daniel.duchemin@lacse.fr

- **Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Seine et Marne - Inspection du Travail - DDTEFP**

Cité administrative, Pré Chamblain
Bât C
77011 MELUN CEDEX

➤ Tél. : 01 64 41 28 59 Renseignement téléphonique. (Tél. : 01 64 41 28 28)

➤ Fax : 01 64 37 83 89

B. Accès au droit

- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Seine et Marne - CDAD**

Cité Judiciaire
2 avenue du Général Leclerc
77010 MELUN CEDEX

➤ Tél. : 01 64 79 81 39

➤ Fax : 01 64 79 81 59

Site internet : <http://www.cdad-seineetmarne.justice.fr/>

Le CDAD de Seine et Marne, mis en place en mai 1999 (publication du 01/07/99) regroupe les Tribunaux de Grande Instance de MELUN, MEAUX et FONTAINEBLEAU. Il a réalisé un guide d'accès au droit en septembre 2005 dont une seconde édition est prévue fin janvier 2008. On y retrouve de nombreuses définitions et explications sur la Justice en France, les professionnels de la justice, les procédures, la justice des mineurs, l'accès au droit, la médiation, les services pénitentiaires, l'aide aux victimes, Internet...Ce guide comprend également un annuaire des juridictions civiles, pénales et administratives, des permanences des conciliateurs de justice, des permanences d'aide à l'accès au droit, des informations générales et administratives, des institutions et associations oeuvrant en matière d'accès au droit, des associations d'aide aux victimes, des partenaires du SPIP dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

La mise en ligne d'un site internet interactif fin janvier 2008 permettra d'actualiser les informations en temps réel.

Présidente du CDAD : Madame Nicole MAESTRACCI, Présidente du TGI de Melun.

➤ **Contact : M. Ali NAOUI**

Secrétaire Général

Tél. : 01 64 79 81 39

Courriel : Ali.Naoui@justice.fr

C. Traitement

- **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE**

➤ Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

- **Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau - TGI**

159 rue Grande
77305 FONTAINEBLEAU CEDEX

➤ Tél. : 01 60 71 23 30

➤ Fax : 01 64 22 18 11

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **Mme Hélène COURTIAU**

helene.courtiau@justice.fr

- **Tribunal de Grande Instance de Meaux - TGI**

44 avenue Salvador Allende
77109 MEAUX CEDEX

➤ Tél. : 01 60 09 75 00

➤ Fax : 01 60 09 75 30

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **Mr Jean-Louis BOYET** Procureur Adjoint
jean-louis.boyet@justice.fr

- **Tribunal de Grande Instance de Melun - TGI**

43 rue du Général de Gaulle
77010 MELUN CEDEX

➤ Tél. : 01 64 37 81 30

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **M. Hervé CHARLES**
herve.charles@justice.fr

DEPARTEMENT DES YVELINES

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté de la Seine et Marne - COPEC**

Préfecture des Yvelines

1 rue Jean Houdon
78000 VERSAILLES

- Tél. : 01 39 49 78 92
- Fax : 01 39 49 73 69

Contact : Mme Khadija GAMRAOUI

Chargée de mission à l'égalité des chances – Secrétaire permanente à la COPEC
01 49 78 73 25

Khadija.gamraoui@yvelines.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

- Tél. : 01 44 68 43 00
- Fax : 01 44 68 43 10

[Site internet : http://www.lacse.fr/dispatch.do](http://www.lacse.fr/dispatch.do)

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

- **Contact : Mme Gisèle POITVIN- Chargée de mission territorial**

01 44 68 43 20

Courriel : gisele.poitvin@lacse.fr

- **Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Mantes la Jolie - DDTEFP**

48 avenue de la République
78200 MANTES LA JOLIE

- Tél. : 01 30 63 84 12
- Fax : 01 30 94 77 99 - 01 30 63 70 53

B. Accès au droit

- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Yvelines - CDAD**

Tribunal de Grande Instance
3 avenue de l'Europe
BP 1122
78011 VERSAILLES CEDEX

➤ Tél. : 01 39 07 36 79

➤ Fax : 01 39 07 35 55

Site internet : <http://www.cdad-yvelines.justice.fr>

Un guide de l'accès à la justice et au droit dans le département des Yvelines a été réalisé par le C.D.A.D en janvier 2003.

Président : M. Jean Yves MONFORT, Président du Tribunal de Grande Instance.

- **Contact : Mme Catherine LOGEAIS**

Secrétaire Générale du CDAD 78

Courriel : Catherine.Logeais@justice.fr

C. Traitement

- **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE**

➤ Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

- **Tribunal de Grande Instance**

3 avenue de l'Europe
BP 1122
78011 VERSAILLES CEDEX

➤ Tél. : 01 39 07 37 74

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **Mme Marine LACROIX**

Marine.Lacroix@justice.fr

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté de l'Essonne - COPEC**

Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France
91010 EVRY CEDEX

➤ Tél. : 01 69 91 97 98

Une circulaire interministérielle du 20 septembre 2004 a élargi le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Les CODAC ont désormais pour intitulé " Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté" (COPEC).

Les COPEC définissent des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

Les COPEC sont présidées par le Préfet de département et co-présidées par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie.

➤ **Contact : M. Alain JAMBET**

alain.jambet@essonne.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

➤ Tél. : 01 44 68 43 00

➤ Fax : 01 44 68 43 10

➤ [Site internet : http://www.lacse.fr/dispatch.do](http://www.lacse.fr/dispatch.do)

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

➤ **Contact : M. Daniel DUCHEMIN (interim)**

01 44 68 43 14

Courriel : daniel.duchemin@lacse.fr

- **Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Essonne - Inspection du Travail - DDTEFP**

523 place des Terrasses de l'Agora
91034 EVRY CEDEX

➤ Tél. : 01 60 79 70 00

➤ Fax : 01 60 77 69 09

B. Accès au droit

- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne - CDAD**

Tribunal de Grande Instance d'ÉVRY
9 rue des Mazières
91012 EVRY CEDEX

➤ Tél. : 01 60 76 78 89

➤ Fax : 01 60 79 30 03

Site internet : <http://www.cdad-essonne.justice.fr>

Sur le site internet du CDAD 91, on peut trouver : La présentation du CDAD. Des fiches pratiques (près de 300 fiches problématiques relatives au travail, au logement, à la famille, à l'endettement, au droit des étrangers). Les professionnels et associations en Essonne : les Associations, le Barreau, les Juridictions, les Huissiers, les Notaires, les Conciliateurs, les Maisons de la Justice et du Droit. Le Lexique : les Mots clés de la justice. Informations légales. Liens utiles.

Président du CDAD : En cours de nomination.

➤ **Contact : M. Pierre BRETON**

Secrétaire Général

Tél. : 01 60 76 78 89

Courriel : Pierre.Breton@justice.fr

C. Traitement

- **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE**

➤ Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

- **Tribunal de Grande Instance d'Évry - TGI**

9 rue des Mazières

91001 EVRY

➤ Tél. : 01 60 76 78 00

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **M. Michel LERNOUT**

Michel.lernout@justice.fr

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté des Hauts de Seine - COPEC**

Mission Ville et Cohésion Sociale
Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité des Chances
166 - 167 avenue Joliot Curie
92000 NANTERRE

- Tél. : 01 40 97 22 91
- Fax : 01 40 97 36 99

Une circulaire interministérielle du 20 septembre 2004 a élargi le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Les CODAC ont désormais pour intitulé "Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté".

Les COPEC définissent des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion. Les COPEC sont présidées par le Préfet de département et co-présidées par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie.

- **Contact : Mme Martine MASSIQUET**

Tél. : 01 40 97 22 91
Courriel : martine.massiquet@hauts-de-seine.pref.gouv.fr

- **Contact : Mme Elodie CROCHET**

Tél. : 01 40 97 36 98 Courriel : elodie.crochet@hauts-de-seine.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

- Tél. : 01 44 68 43 00
- Fax : 01 44 68 43 10

Site internet : <http://www.lacse.fr/dispatch.do>

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

- **Contact : M. Daniel DUCHEMIN- (intérim)**

01 44 68 43 14
Courriel : daniel.duchemin@lacse.fr

B. Accès au droit

Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Hauts de Seine - CDAD

Tribunal de Grande Instance de Nanterre
179 -191 Avenue Joliot Curie
92020 NANTERRE

- Tél. : 01 40 97 12 79
Courriel : cdad-hauts-de-seine@justice.fr
Site internet : <http://www.cdad-hautsdeseine.justice.fr>

L'édition 2007 du guide de l'accès au droit établi par le CDAD 92 peut être adressé aux professionnels. Pour l'obtenir Tél. : 01 40 97 12 79

Président du CDAD : **Mme Chantal ARENS**

- **Contact : M. Pascal LE-LUONG**
Pascal.le-luong@justice.fr
Secrétaire générale de la présidence

C. Traitement

▪ Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE

- Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

▪ Tribunal de Grande Instance de Nanterre - TGI

179 - 191 av Joliot Curie
92020 NANTERRE

- Tél. : 01 40 97 10 10
Magistrat référent lutte contre les discriminations : **M. Daniel GUYOT**
daniel.guyot@justice.fr

DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté de la Seine Saint Denis - COPEC**

Préfecture

Direction de la cohésion sociale - Bureau des actions de solidarité

1 esplanade Jean Moulin

93007 BOBIGNY CEDEX

- Tél. : 01 41 60 66 75

Une circulaire interministérielle du 20 septembre 2004 a élargi le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Les CODAC ont désormais pour intitulé " Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté" (COPEC).

Les COPEC définissent des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

Les COPEC sont présidées par le Préfet de département et co-présidées par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie.

- **Contact : M. Florian JENNY**

florian.jenny@seine-saint-denis.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot

75578 PARIS CEDEX 12

- Tél. : 01 44 68 43 00

- Fax : 01 44 68 43 10

Site internet : <http://www.lacse.fr/dispatch.do>

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

- **Contact : M. Oumarou FOFANA - Chargé de mission territorial**

01 44 68 43 06

Courriel : oumarou.fofana@lacse.fr

- **Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Seine Saint Denis - Inspection du Travail - DDTEFP**

1 avenue Youri Gagarine

Bâtiment 6

93016 BOBIGNY CEDEX

- Tél. : 01 41 60 53 00 - 01 41 60 53 53 Le 01 41 60 53 53 est le service de renseignements du public.

- Fax : 01 41 60 53 01

B. Accès au droit

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Seine Saint Denis - CDAD

Tribunal de Grande Instance de Bobigny
173 avenue Paul Vaillant Couturier
93008 BOBIGNY

- Tél. : 01 48 95 61 16 Secrétariat
- Fax : 01 48 95 61 16
- Courriel : contact@cdad-93.com
- Site internet : <http://www.cdad-93.com>

Le CDAD de la Seine-Saint-Denis soutient le développement de Relais d'accès au Droit en assurant des permanences juridiques dans les services les plus divers : au sein de services de quartiers (Régies de quartier, maison de quartier, Maison de l'entreprise et de l'emploi, Quartier des Cottages, Maison pour tous), de services sociaux (CAF, Centre Social, association pour la Formation, la Prévention et l'Accès au Droit), auprès des détenus et de leurs familles (MA de Villepinte) dans le réseau Info - Jeunes (Espace Jeunesse, Point Information Jeunesse, etc.).

Président du CDAD : M. Philippe JEANNIN - Président du T.G.I de Bobigny.

- **Contact : Mme Christine RENAUD**
Secrétaire générale
Tél. : 01 48 95 13 13

C. Traitement

- **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE**
 - Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
 - Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

- **Tribunal de Grande Instance de Bobigny - TGI**

173 avenue Paul Vaillant Couturier
93008 BOBIGNY

- Tél. : 01 48 95 13 93
- Fax : 01 48 95 15 85

Magistrats référents lutte contre les discriminations : **Mme Deborah CORICON**
deborah.coricon@justice.fr
M. Rémi CHAISE
remi.chaise@justice.fr

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté du Val de Marne - COPEC**

Préfecture du Val de Marne
21 -24 avenue du Général de Gaulle
94011 CRETEIL

Une circulaire interministérielle du 20 septembre 2004 a élargi le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Les CODAC ont désormais pour intitulé " Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté" (COPEC).

Les COPEC définissent des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

Les COPEC sont présidées par le Préfet de département et co-présidées par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie.

- **Contact : Mme Brigitte AUGIER**
Directrice du Pilotage Interministériel et de l'Aménagement du Territoire
Tél. : 01 49 56 61 51
Courriel : brigitte.augier@val-de-marne.pref.gouv.fr
- **Contact : Mme Sophie BOCQUET**
Adjointe au chef du bureau Politique de la ville et Cohésion sociale
Tél. : 01 49 56 61 94
Courriel : sophie.bocquet@val-de-marne.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile de France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

- Tél. : 01 44 68 43 00
 - Fax : 01 44 68 43 10
- Site internet : <http://www.lacse.fr/dispatch.do>

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

- **Contact : M. Ibrahima Abou SALL Chargé de mission territorial**
01 44 68 43 09
Courriel : Ibrahima.sall@lacse.fr

- **Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Val de Marne - Inspection du Travail - DDTEFP**

avenue du Général de Gaulle
Immeuble " le Pascal"
94007 CRETEIL CEDEX

➤ Tél. : 01 49 56 28 00

➤ Fax : 01 49 56 06 27

B. Accès au droit

- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Val de Marne - CDAD**

Tribunal de Grande Instance
Rue Pasteur Valléry Radot
94011 CRETEIL CEDEX

➤ Tél. : 01 49 81 16 44

➤ Fax : 01 49 81 19 45

Site internet : <http://www.cdad-valdemarne.justice.fr>

Un guide de l'accès au droit pour le département du Val-de-Marne, établi en 2005 par le CDAD est disponible. Pour l'obtenir téléphoner au 01 49 81 16 44 (M. Jacques Roy). Par ailleurs dans le cadre du réseau départemental de lutte contre les discriminations coordonné par le CDAD 94 un correspondant de la HALDE tiendra une permanence au sein de la MJD de Champigny sur marne.

Président du CDAD : **M. Charles EGRET**

➤ **Contact : M. Jacques ROY**

Secrétaire général Tél. : 01 49 81 16 44

Courriel : Jacques.Roy@justice.fr

C. Traitement

- **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE**

➤ Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

- **Tribunal de Grande Instance de Créteil - TGI**

Rue Pasteur Valléry Radot
94011 CRETEIL CEDEX

➤ Tél. : 01 49 81 16 00

➤ Fax : 01 49 81 19 06

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **Mme Brigitte FRANCESCHINI**

brigitte.franceschini@justice.fr

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

A. Prévention

- **Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté du Val d'Oise - COPEC**

Préfecture du Val d'Oise
Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY PONTOISE CEDEX

➤ Tél. : 01 34 20 28 22

Une circulaire interministérielle du 20 septembre 2004 a élargi le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Les CODAC ont désormais pour intitulé "Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté".

Les COPEC définissent des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion. Les COPEC sont présidées par le Préfet de département et co-présidées par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie.

- **Contact : Mlle Muriel GENEVIEVE - ANASTASIE**

Chargée de mission COPEC 95

muriel.genevieve-anastasie@val-doise.pref.gouv.fr

- **Délégation régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - l'acsé**

43 boulevard Diderot
75578 PARIS CEDEX 12

➤ Tél. : 01 44 68 43 00

➤ Fax : 01 44 68 43 10

Site internet : <http://www.lacse.fr/dispatch.do>

Intégration et lutte contre les discriminations : L'ACSé reprend les missions d'intégration et de lutte contre les discriminations de l'établissement public Fasild ainsi que les programmes d'intervention dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est chargée, en outre, de la lutte contre l'illettrisme et de la mise en œuvre du service civil volontaire.

L'ACSé concourt aussi à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire.

Elle participe aussi aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et enfin dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture.

- **Contact : Mme Najette.REZZAG - Chargée de mission territoriale**

01 44 68 43 19

Courriel : najette.rezzag@lacse.fr

Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Val d'Oise - Inspection du Travail - DDTEFP

3 boulevard de l'Oise
Immeuble ATRIUM
95014 CERGY PONTOISE CEDEX

➤ Tél. : 01 34 35 49 49

➤ Fax : 01 30 30 37 23

B. Accès au droit

- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Val d'Oise - CDAD**

Tribunal de Grande Instance de Pontoise
3 rue Victor Hugo
95033 CERGY PONTOISE CEDEX

➤ Tél. : 01 72 58 72 94

Site internet : <http://www.cdad-valdoise.justice.fr>

➤ **Contact : Mme Sandrine BEROT**

Secrétaire Générale

Tél. : 01 72 58 72 94

Courriel : Sandrine.Berot@justice.fr

- **Permanence Lutte contre les discriminations à l'emploi et à l'embauche.**

Maison de justice et du droit de Garges-les-Gonnesse

37 rue du Tiers Pot

95 140 Garges-les-Gonnesse

Les quatre premiers mercredis de 9h 30 à 12h 30

Contact : **M. Martin DANNAUD**

Tél : 01 30 11 11 20

C. Traitement

- **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité - HALDE**

➤ Tél. : 08 10 00 50 00 de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Site internet : <http://www.halde.fr>

Créée par la loi du 30 décembre 2004, son domaine de compétence recouvre l'ensemble des discriminations (toute différence de traitement en raison de l'origine réelle ou supposée, du sexe, du handicap, de l'âge, de la santé, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions, de l'apparence, de l'appartenance syndicale... dans tous les domaines de la vie quotidienne "emploi, logement, commerce, loisirs, santé...).

La HALDE qui possède des pouvoirs d'investigation, d'instruction, de recommandation et de proposition d'amende transactionnelle et le cas échéant de réparation des torts causés aux victimes peut être saisie, sans intermédiaire, directement et par simple lettre ou désormais par e-mail, par tout citoyen qui s'estime victime d'une discrimination.

Le 08 1000 5000 donne des informations générales sur les questions liées aux discriminations et indique les modalités de saisine par courrier de la HALDE (11 rue St Georges - 75009 Paris).

- **Tribunal de Grande Instance de Pontoise - TGI**

3 rue Victor Hugo

95033 CERGY PONTOISE CEDEX

➤ Tél. : 01 72 58 70 00

Magistrat référent lutte contre les discriminations : **M. Emmanuel GERARD**

emmanuel.gerard@justice.fr

LA MISSION REGIONALE D'APPUI DROIT ET VILLE

Avec l'aide du service communication de la Préfecture de Région la Mission régionale d'appui Droit et Ville, qui intervient depuis 1998 sur les cours d'appel de Paris et de Versailles en soutien de la politique judiciaire de la Ville, possède un site internet qui est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.idf.pref.gouv.fr> Rubrique Mission Droit et Ville

UN SITE

Le site de la Mission régionale d'appui Droit et Ville est organisé autour de trois domaines :

- Les **thèmes de travail** « Accès au droit », « Aide aux victimes », « Egalité », « Justice de proximité » « Médiations » avec une présentation synthétique, des définitions, les adresses départementales, les documents de la Mission et les autres ressources (bibliographie - textes - sites principaux)
- Le bulletin « **Actualités** » avec le dernier numéro et sur les deux années 2006 et 2007 les bulletins et les récapitulatifs des sujets traités
- Les **répertoires** avec, d'une part, le document « Accès au droit, justice de proximité et règlement amiable des conflits » qui contient désormais plus de 1000 adresses (**la version actualisée de janvier 2008** est désormais en ligne) et, d'autre part, le répertoire « Accès au droit des jeunes » de juillet 2006.

Réalisé pour le public des acteurs, des partenaires et des relais de la politique judiciaire de la ville en Ile de France, ce site regroupe un ensemble important de données et de ressources pour comprendre et participer à cette politique publique au centre de la lutte contre l'exclusion.

UN BULLETIN

Pour suivre en Ile de France les initiatives, les événements, les nouveaux dispositifs, et prendre par ailleurs connaissance des publications intéressantes, des rapports, des textes législatifs et réglementaires, ou des synthèses rédigées sur de nombreux thèmes, le bulletin **ACTUALITES**, qui est une publication électronique bimensuelle gratuite, peut vous parvenir sur simple demande à :

mission-droit-ville.sadjpv@justice.gouv.fr

Ses nombreux liens hypertextes vous facilitent l'accès à l'ensemble des informations présentées.

UNE EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire de la Mission Régionale d'Appui Droit et Ville, qui est composée d'un magistrat, d'une conseillère d'insertion et de probation et d'un éducateur, est présente pour, à l'aide de son expérience de plusieurs années, vous orienter dans vos recherches, vous présenter les ressources régionales, vous aider dans votre démarche-projet, qu'il s'agisse d'un diagnostic, de mettre en place un dispositif (Point d'accès au droit, réseau thématique territorial, d'aide aux victimes ou de médiation...), d'organiser un colloque ou une formation.

Mission régionale d'appui Droit et Ville - 129 rue de l'Université 75007 PARIS

Tél. : 01 45 51 80 04 - Télécopie : 01 45 55 50 84

Courriel : mission-droit-ville@justice.gouv.fr

Site : http://www.idf.pref.gouv.fr/droit_ville/presentation.htm